



Communiqué de presse

8 mars 2019

L'égalité filles-garçons commence à l'école

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Les droits des femmes doivent être enseignés et développés dès l'école tant en classe que dans la vie scolaire. La FCPE soutient toutes les actions contribuant à améliorer l'égalité filles-garçons : elle forme quotidiennement ses militants, elle organise des journées de réflexion avec ses partenaires, elle est souvent à l'initiative de forums des métiers dans les établissements scolaires pour déconstruire les stéréotypes...

L'égalité filles-garçons s'inscrit dans tous les champs disciplinaires, dans l'apprentissage de la citoyenneté comme dans le développement psycho-affectif de l'enfant ou de l'adolescent. Elle relève des droits des citoyens, de cohésion sociale, de politique de prévention, de santé publique, de lutte contre les discriminations, d'insertion professionnelle...

La FCPE défend l'intérêt des enfants. Déconstruire les stéréotypes pour lutter contre les discriminations, le sexisme et la violence sexuelle, développer les compétences psycho-sociales des élèves passent également par une prise en compte réelle de ces enjeux dans la formation initiale et continue des enseignants comme dans l'animation des groupes classes et du climat scolaire.

Pour la journée internationale des droits des femmes, la FCPE réaffirme son engagement pour rendre effectifs les droits des enfants, les droits des femmes et l'égalité filles-garçons.